

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION CENTRE

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Bulletin technique n° 23 du 23/07/98 - 1 page

Grandes Cultures

Maïs

Pyrale

- **Suivi en cage à Fleury les Aubrais :** Les sorties de papillons sont réduites. La nymphose progresse sensiblement. Toutefois on observe une mortalité importante des larves dans les cannes.
- **Suivi au champs :** Au cours de la semaine écoulée, les captures au piège sont souvent faibles (voir tableau). Toutefois dans certaines parcelles, un pic de capture est enregistré suite aux journées chaudes du 19-20 juillet (St Laurent de Lin -37- Moléans, Fontenay sur Conie -28-). En culture, les dégâts sur panicule sont visibles. Les pontes fraîches semblent difficiles à observer.

Terminer les applications insecticides en zone à risque tardif. Le dénombrement des pontes est un bon indicateur pour décider de la nécessité du traitement. Le seuil de nuisibilité est de 10 pontes pour 100 plantes.

Pucerons

La tour à succion de Fleury les Aubrais enregistre seulement quelques captures journalières, le maximum a été atteint le 20 juillet avec 30 *Rhopalosiphum padi*. Ce niveau de capture est faible par rapport aux années précédentes.

- **En culture de maïs grain**, la pression de pucerons est très faible en général à l'exception de quelques parcelles où l'on observe des foyers de *Rhopalosiphum padi* sur panicules (Tripleville -41-). Les auxiliaires prédateurs de pucerons, en particulier Chrysope, sont fréquents.

Ne pas intervenir et maintenir la surveillance jusqu'à la fin floraison.

- **En culture de maïs doux**, 25 à 40 % des panicules peuvent-être colonisés par *Rhopalosiphum padi* dans certaines parcelles. (Férolles -45 - Averdon, Mulsans -41).

A surveiller régulièrement pour déclencher une éventuelle intervention.

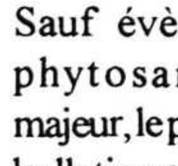
Pour information : Acariens

Ils sont très rares dans la zone habituellement concernée en Beauce (Tournoisis, Le Bardon, Villamblain, St Péravy la Colombe -45-). Une colonie est observée à Baccon.

Captures de Pyrales

Lieu	Début du vol	Captures du 16/07 au 22/07	Cumul des captures
Cher			
Aubigny 1	19/06	-	6
Aubigny 2	30/06	-	20
Sury es Bois	30/06	-	32
Presly	-	5	7
Eure et Loir			
Moléans	17/06	36	94
Maisons	01/07	2	7
Fontenay/Conie	17/06	30	95
Indre			
Issoudun	21/06	-	54
Martizay	25/06	0	37
Vatan	24/06	3	20
Indre et Loire			
Brizay	19/06	10	85
Anché	-	4	46
Tavent	-	3	38
St Laurent de Lin	19/06	30	109
Limeray	19/06	0	33
Charnizay	17/06	0	11
Loir et Cher			
Montlivault	11/06	1	12
St Claude de Diray*	-	-	11
Naveil*	06/07	-	7
Ouzouer le Marché*	08/07	-	4
Soings en Sologne*	06/07	6	9
Rahart*	06/07	-	7
Mulsans*	29/06	1	23
Suèvres*	23/06	2	17
Averdon*	24/06	1	32
Oucques*	29/06	1	20
Pontlevoy*	27/06	1	14
Ambloy*	01/07	0	49
Loiret			
Baccon	23/06	3	26
Villamblain	23/06	3	46
Férolles*	24/06	0	16
Tavers	23/06	0	13
Montargis	16/06	0	51
Ouzouer/Trézée	17/06	20	102
Lailly en Val	30/06	1	7
Boynes	26/06	-	4

* Maïs doux



Sauf évènement phytosanitaire majeur, le prochain bulletin sera édité au mois d'août.



Maïs

Pyrale : Terminer les applications insecticides.

D.R.A.F. CENTRE
Service Régional de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg
BP 210
45403 Fleury les Aubrais
Tél. 02.38.22.11.11
Fax 02.38.84.19.79

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la Région CENTRE
Le Directeur-Gérant : M. HANRION
Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 530 AD
ISSN n° 0757-4029

